

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Territoires-Durables-Plan-Climat-Energie-Parc-Eolien-Public-PDE,2295.html>

L'hebdo des collectivités - Edition du 18 janvier 2010

Territoires Durables : plan climat-énergie, parc éolien public, PDE...

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2010

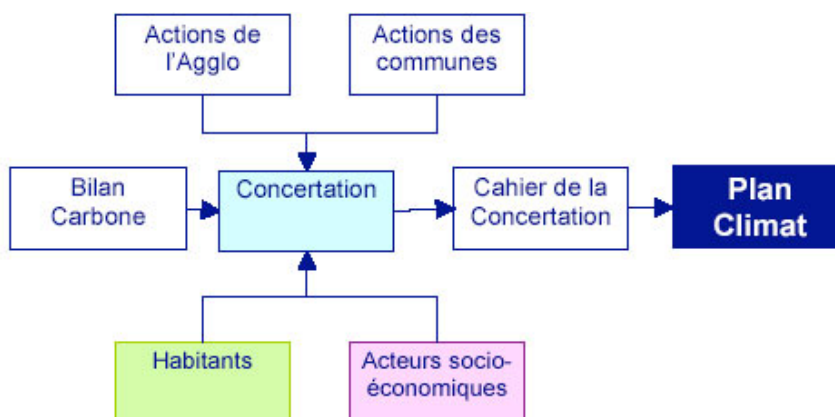
Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Au sommaire de Territoires Durables, l'hebdo des collectivités : la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole s'engagent actuellement dans l'élaboration d'un Plan climat-énergie basée sur une démarche participative exemplaire. Quant à la Région Picardie, dans le cadre de son Plan régional climat-énergie, elle inaugure le 1er Parc éolien public de France. Pour favoriser le développement des Plans de Déplacement Entreprise (PDE) dans son agglomération, Chambéry métropole redéfinit sa politique de soutien aux employeurs en proposant des services à la mobilité plus étendus et des actions concrètes réunies dans un guide pratique. La mairie de Bordeaux lance « CYCLAB », première rencontre internationale destinée à penser le futur du vélo dans la ville durable de demain. A Nantes, Ecopôle propose à 100 classes de l'agglomération l'opération « 100 jardins naturels à Nantes » visant à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques dans les jardins, et à la prise en compte de la biodiversité dite « ordinaire ».

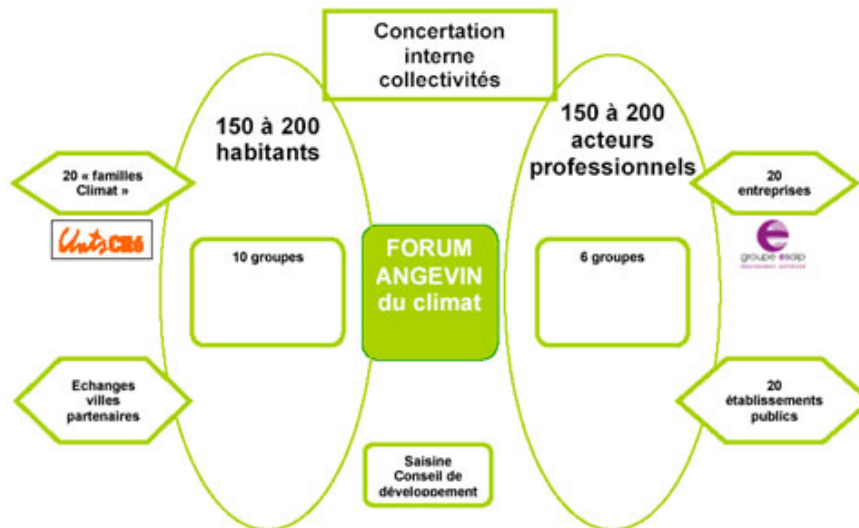
ANGERS - Le Plan climat-énergie : une élaboration participative

Aujourd'hui nous le savons tous : le climat change, l'énergie devient de plus en plus chère et les activités humaines accélèrent chaque jour le processus. Pour avancer sur la question du climat au niveau local, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers s'engagent à l'élaboration d'un plan climat-énergie. Il recensera les actions engagées ou à conduire pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Des ateliers permettant de recueillir les idées des habitants volontaires et des acteurs socio-économiques et environnementaux sont organisés depuis décembre 2009 jusqu'à mai 2010.



Le 17 octobre 2009 a marqué le coup d'envoi du forum angevin du climat, avec la participation de plus de 200 personnes. Il a permis de recueillir l'adhésion d'habitants volontaires de l'agglomération angevine pour participer aux groupes de travail. Dans les mêmes délais, une démarche similaire est mise en oeuvre avec d'une part les entreprises et associations et d'autre part les collectivités ou organismes partenaires du territoire. Au total, environ 500 personnes sont mobilisées.



Après une restitution aux groupes de travail en juin 2010, une synthèse des propositions permettra d'aboutir au plan énergie-climat à la fin de l'année 2010.

Un dispositif de concertation composé de trois sources différentes de participation

Des groupes de travail avec :

- ▶ **des groupes d'habitants** constitués d'habitants de l'agglomération, d'utilisateurs et bénévoles du CCAS, des jeunes de l'agglomération, des représentants de collectifs d'habitants (hors conseils consultatifs de quartier) et les instances de participations des communes de l'agglomération. Ces groupes travaillent en janvier sur les thèmes : « consommer durable » et « optimiser ses déplacements ».
- ▶ **Un groupe de travail socioprofessionnels**. Ce groupe travaille en janvier sur les thèmes : « produire durable », « maîtriser ses besoins en énergie » et les « transports ».
- ▶ **La communauté d'agglomération et les 31 communes** travaillent à la mesure et à la consolidation de leurs actions sur l'énergie et le climat (bâtiments, déchets, énergies renouvelables, etc.).

Des actions « fil rouge » : Angers Loire Métropole impulse des partenariats, des actions et une dynamique locale sur la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- ▶ **« 20 familles climat »**. L'opération consiste à accompagner 20 familles témoins de l'agglomération angevine dans la mise en place d'actions de réductions de leur facture énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. Cette action est mise en oeuvre en partenariat avec Unis-cités (jeunes en service civil volontaire) qui suivent l'évolution des actions menées d'octobre 2009 à juin 2010 Ce projet est également mené dans 5 autres villes en France.
- ▶ **« 20 entreprises climat »**. Un appel à candidature a été lancé, aussi bien auprès des TPE que des PME de cent salariés pour réaliser une « approche carbone » de leur activité afin de leur permettre d'identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. Entièrement gratuite, cette démarche est conduite de janvier 2010 à mars 2010. L'outil « **approche carbone** » constitue une première étape dans une démarche d'amélioration du bilan

environnemental de l'entreprise. Il sera assorti de quelques préconisations d'actions. Une quinzaine d'entreprises, de taille et domaine d'activité divers ont été retenues. La collecte et l'interprétation des données permettant de réaliser l'approche carbone sont conduites, avec l'accompagnement d'élèves ingénieurs de l'Esaiip (école d'ingénieurs environnement et informatique basée à Saint-Barthélemy-d'Anjou).

▶ **Les contributions en ligne.** A partir de fin janvier, les habitants d'Angers Loire Métropole pourront apporter leurs idées d'actions via le site internet : www.angersloiremetropole.fr/planclimat ou le groupe facebook « Plan climat angevin ».

VIDEO : Le réchauffement climatique est un enjeu planétaire. A travers le monde, de nombreuses villes et collectivités agissent pour essayer de limiter son ampleur. La démarche d'Angers Loire Métropole s'inscrit dans ce très vaste mouvement, comme en témoignent les initiatives conduites par les villes jumelles d'Angers : Osnabrück, Pise, Wigan, Bamako, Haarlem. La vidéo ci-dessous dresse un panorama de ces actions.

PICARDIE - Le 1er parc public éolien de France

Jeudi 21 janvier, Claude Gewerc, président du Conseil régional de Picardie, participera à la pose de la première pierre du parc éolien « du moulin à cheval », à Montdidier. 7 ans après les différentes phases d'étude du projet, la réalisation du 1er parc public éolien de France entre dans sa dernière ligne droite, avec une mise en service prévue à la mi-avril 2010.

Montdidier étoffe son bouquet énergétique et mise sur l'éolien

Ville pilote en maîtrise de l'énergie depuis les deux accords-cadres signés avec la Région, l'Ademe et la Régie communale d'électricité en 2005 puis en 2008, Montdidier renforce sa politique énergétique pour être en mesure, d'ici 2015, de produire plus de la moitié de la consommation d'énergie de la ville à partir des énergies renouvelables, tout en réduisant par 4 les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Après le réseau de chaleur inauguré en septembre dernier, Montdidier mise sur son futur parc éolien pour diversifier sa production d'énergie. La production éolienne devrait en effet représenter plus de 50% de la consommation électrique de la commune (19 GWh par an). Exploité par la Régie communale de Montdidier, le parc éolien « du moulin à cheval » comprendra 4 éoliennes d'une puissance de 2 mégawatts chacune. La société Vestas assure la maîtrise d'oeuvre du projet. Cette opération, dont le coût s'élève à 11,14 MEuros, bénéficie du soutien financier de la Région, de l'Europe, via le Feder, et du Conseil général de la Somme.

Montdidier, exemplaire et innovante à plus d'un titre

La création de ce parc éolien, premier parc public en France, démontre que les collectivités territoriales sont en mesure d'appréhender de manière globale la problématique de l'énergie et d'en faire axe essentiel de leur développement territorial. L'exemple de Montdidier, qui a su valoriser les énergies renouvelables, en est la preuve. Les retombées économiques de l'exploitation du parc éolien de Montdidier permettront de financer plusieurs actions significatives.

La Régie communale de Montdidier prévoit de réinjecter ces bénéfices de la manière suivante :

▶ 1/3, en priorité, aux mesures compensatoires liées à l'effacement des réseaux électriques situés dans le

périmètre des monuments historiques, puis pour l'amélioration de la qualité des réseaux de distribution haute et basse tension

- ▶ 1/3 au financement de l'opération Montdidier, ville pilote « Maîtrise de la demande en électricité », notamment pour les aides aux installations performantes de chauffage et de production d'eau chaude, au développement d'outils de communication adaptés et ciblés en faveur des économies d'énergies, de la production d'énergies renouvelables et du développement durable
- ▶ 1/3 à la ville de Montdidier dans le cadre des économies d'énergie, de l'amélioration thermique des bâtiments communaux et de la mise en place d'opérations axées sur le développement durable.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

CHAMBÉRY MÉTROPOLE - Une nouvelle dynamique pour les plans de déplacements d'entreprise

Depuis janvier 2009, tous les employeurs (publics et privés) ont l'obligation de participer à hauteur de 50% au coût d'abonnement de transport public (transports en commun et vélo) de leurs salariés. Pour prendre en compte la nouvelle législation et amplifier le développement des Plans de Déplacement Entreprise (PDE) dans l'agglomération, Chambéry métropole revisite sa politique de soutien aux employeurs.



Concrètement, cet accompagnement se traduit par une convention simplifiée dans le cadre de laquelle le Stac (service des transports urbains) et la Vélostation cofinancent le plan d'actions des employeurs. Chaque employeur bénéficie aussi d'une assistance de l'Agence Ecomobilité qui conseille en amont et aide à la préparation et au lancement des PDE. Pour conduire cette politique, Chambéry métropole finance les études de plans de déplacements inter-entreprises à hauteur de 12Euros par salarié. De plus, pour chaque PDE, la collectivité met à disposition les arceaux à vélos et permet au Stac et à la Vélostation de participer à 25% des coûts d'abonnements annuels des employés.

Aujourd'hui, 150 employeurs s'inscrivent dans une démarche PDE dont 84 ont déjà signé une convention avec Chambéry métropole, soit 12 000 salariés. Malgré les difficultés rencontrées pour initier des changements dans les habitudes quotidiennes tant au niveau des ménages que pour les déplacements professionnels, les derniers résultats sont encourageants. L'enquête réalisée en 2009 sur un panel de 3500 salariés d'employeurs signataires d'une convention PDE montre une nette modification des habitudes de déplacement des salariés sur les trajets domicile-travail depuis l'enquête initiale : la part des personnes seules en voiture diminue de 7% (de 63 à 56%). Un report au profit du covoiturage (+4%), du vélo (+2%) ou des transports en commun (+2,4%).

Parmi les actions exemplaires mises en place par Chambéry Métropole, notons la réalisation d'un **guide des actions PDE** pour inspirer le Plan d'action PDE des employeurs. Composé d'une cinquantaine de fiches destinées à faciliter la compréhension et la mise en oeuvre de la démarche PDE et conçu pour être opérationnel, il recouvre l'ensemble des sujets rencontrés dans l'organisation d'un PDE. Toutes les facettes d'un PDE sont abordées et font l'objet d'une fiche pédagogique de définition et de cadrage, qui renvoie à des fiches plus techniques (par exemple : améliorer l'offre de stationnement des vélos. A leur tour ces fiches techniques sont complétées par des fiches "boîtes

à outils" qui rentrent dans le détail des budgets, des modèles (exemple : charte de covoiturage) et des contacts.

BORDEAUX imagine l'avenir avec « CYCLAB »

En quelques années, Bordeaux est devenue une véritable ville de vélo. Après avoir ouvert la 1ère Maison du vélo régissant le prêt gratuit de 4500 bicyclettes et lancé une série d'initiatives pour développer cette pratique, la mairie de Bordeaux innove encore avec « CYCLAB ». Cette rencontre internationale inédite, destinée à penser le futur du vélo dans la ville durable de demain, est programmée jeudi 4 février 2010 à Bordeaux. Elle réunira à l'Athénée municipal dans le centre ville, industriels et intellectuels, usagers et associatifs, designers et collectivités locales, État et professionnels du cycle.

1ère grande rencontre prospective

Autour de nombreux intervenants internationaux, CYCLAB propose de réfléchir au futur de ce mode de déplacement, grâce à des débats, des tables rondes, des présentations de prototypes, d'équipements, de nouveaux vélos, etc. De la sociologie du vélo aux innovations technologiques, de l'usage quotidien à la recherche sur les matériaux et l'informatique embarquée, des leviers politiques aux projets associatifs, l'avenir du vélo sera pensé et discuté, avec pour objectif de développer la ville durable. CYCLAB s'articulera sur plusieurs thèmes de prospective : les usages, les politiques publiques et l'objet vélo. Dans une volonté réaffirmée de réduction des gaz à effet de serre conformément à son Plan Climat, la Ville de Bordeaux se veut plus que jamais lieu de réflexion, d'innovation et de prospective, pour ce mode de déplacement actif, dont il est essentiel de préparer l'avenir et de multiplier l'usage.

Le vélo selon Philippe Starck

De nombreux spécialistes reconnus de la question vélo sont attendus, comme Hubert Peigné, coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, Didier Huré, directeur du Conseil des professionnels du cycle, Christophe Reverdy, président de la Fubicy, ou encore des représentants de villes comme Copenhague, Bristol, Anvers, etc. CYCLAB a aussi invité des designers mondialement reconnus comme Philippe Starck, ou des représentants d'industriels comme Décathlon et Gir's, ou encore la recordwoman du 200 mètres lancé sur vélo couché, Barbara Buatois. CYCLAB sera ouvert gratuitement au public à une condition : être passionné de vélo, au présent et au futur. Inscription en ligne : cyclab@mairie-bordeaux.fr.

NANTES - Des petits jardins naturels dans 100 classes de l'agglomération



Ecopôle propose aux élèves et leurs enseignants de l'agglomération nantaise, de s'inscrire au nouveau projet « Les petits jardins naturels » dont l'objectif est la réalisation d'un jardin miniature, respectant l'environnement et favorisant la biodiversité par classe. 100 classes de l'agglomération nantaise peuvent participer à ce programme qui vise à développer chez les élèves une citoyenneté active, et une meilleure compréhension et prise en compte de la nature. Les 100 premières classes inscrites seront dotées gratuitement d'un kit de jardinage permettant la réalisation du mini jardin. Un soutien pédagogique sera apporté aux enseignants par Ecopôle et son réseau. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)